

Proposer une mission d’intérêt général,

c’est participer à l’engagement de la jeunesse

Le Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) est un projet d’émancipation de la jeunesse, complémentaire de l’instruction obligatoire. Il s’adresse à tous les **jeunes de 15 à 17 ans** et a pour finalités de :

* Renforcer la cohésion nationale
* Développer une culture de l’engagement
* Renforcer la résilience de la Nation

Un parcours en 2 étapes : un séjour de cohésion de 12 jours suivi d’un temps d’engagement. Cet engagement pourra prendre la forme d’une mission d’intérêt général.

Qu’est-ce qu’une Mission d’Intérêt Général ?

Une mission d’intérêt général (MIG) vise à développer une culture de l’engagement et à favoriser l’insertion des jeunes dans la société, en plaçant les jeunes en situation de **rendre un service à la Nation**. Ce n’est ni un stage d’observation ni un emploi, elle est l’occasion d’offrir à des jeunes la possibilité de contribuer concrètement, et **sans contrepartie financière**, à des projets ou des missions au service des autres.

Pourquoi proposer une Mission d’Intérêt Général ?

C’est une occasion de partager le cœur de votre action au service de l’intérêt général et d’être partie prenante d’un dispositif permettant aux jeunes d’être utiles aux autres et de mettre leur énergie au service d’une société solidaire.

Quelles missions proposer ?

Voici quelques exemples :

* Mobiliser un groupe de jeunes du club afin d’organiser une action au sein d’un EHPAD
* Accompagner la réalisation d’un projet de l’association sportive qui a pour objet une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable
* Participer à la création d’outils de promotion du sport-santé et s’assurer de leur diffusion.
* Le volontaire choisit, en lien avec son tuteur, deux ou trois outils numériques au regard du besoin du club. Il assure le lancement de ces outils et forme si nécessaire d’autres membres du club.
* Appui à l’organisation d’un tournoi ou d’une compétition sportive amicale (tournoi de pré-saison, tournoi local)
* Participer à toutes les étapes de l’organisation d’un évènement sportif (conception, planification, mise en place, logistique, communication, etc.)
* Préparation d’un document diffusable par les dirigeants du club pour inciter de nouvelles personnes à devenir licenciés
* Accompagner l’éducateur sportif dans ses missions

☞ **Votre référente départementale peut vous aider à concevoir le projet d’accueil**

Quel calendrier, quelle durée ?

Les jeunes doivent réaliser **84 heures** minimum (ou 12 jours) de MIG sur un temps continu ou réparties tout au long de l’année (missions perlées).

Comment proposer une Mission d’Intérêt Général ?

C’est une démarche simple, elle s’effectue en ligne sur la plateforme <https://admin.snu.gouv.fr/>

Si vous souhaitez accueillir un jeune volontaire, il suffit de créer un compte pour votre structure et ensuite de déposer des missions en fonction de vos besoins.

☞ **Un tutoriel est à disposition auprès de votre référente départementale**

**Pour vous accompagner dans vos démarches et vous conseiller**

**Hélène BARON,** Cheffe de projet SNU et référente MIG

[helene.baron@ac-dijon.fr](mailto:helene.baron@ac-dijon.fr)

03 58 43 80 70 ou 06 09 99 52 71

DSDEN de l’Yonne - Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports